

Colloque : « Qu'est-ce qu'une école de pensée ? »

Université de Bourgogne, Centre Georges Chevrier (UMR 7366),
automne 2016

Appel à communication

- Malgré quelques réflexions déjà publiées sur la question (Jean-Louis Fabiani, « Faire école en Sciences Sociales », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, par exemple) la notion « d'école » dans une discipline reste largement impensée et fait partie de ces termes polysémiques dont l'évidence apparente du sens dissimule la complexité.
- Il s'agirait de réfléchir aux conditions sociales d'existence de telles communautés de pensée pour construire des critères qui autorisent à parler d'une « école » (ou d'absence d'école autour d'un auteur), c'est-à-dire d'un collectif plus ou moins structuré et délimité dans le temps et l'espace, autour duquel un certain nombre d'individus se reconnaissent et agissent dans un champ disciplinaire. Qu'est-ce qui fait aussi qu'une école peut perdurer après la disparition de ses « fondateurs » ? Raisonner à partir de cas particuliers (école dite de « Chicago » en sociologie par exemple) permettrait, dans une perspective comparative, d'aider à préciser ce qu'on entend par ce terme.
- Une des ambitions de ce projet est aussi d'étendre la comparaison à une perspective transdisciplinaire : un juriste désigne-t-il la même chose qu'un architecte ou un historien quand il évoque une « école » pour qualifier certains noms de sa discipline ? Une école de droit par exemple a-t-elle des particularités qui lui sont propres ? Est-elle comparable, et dans quelle mesure, à une « école » d'historiens ou de philosophes ? C'est pourquoi cet appel s'adresse aussi à des collègues de disciplines plus ou moins connexes à la sociologie (histoire, histoire de l'art droit, sciences économiques, science politique, philosophie...).
- Enfin, cette perspective comparative pourrait permettre d'alimenter une réflexion sur ce que peuvent révéler de tels usages et désignations, en termes d'enjeux et de stratégies de

positionnement, de performativité, d'interprétation des évolutions que connaît une discipline... que ces dénominations soient ou non l'objet de reconstructions faites plus ou moins *a posteriori* : le sociologue Blumer parle-t-il de la même chose que nous quand il évoque « l'école de Chicago » dans les années 1930 ? Que mettons-nous derrière l'appellation « Ecole Française de Sociologie » en 2015 ? Et pourquoi ? Voire : pourquoi est-on tenté parfois de parler « d'école » pour réifier des collectifs qui ne se sont jamais pensés ni mis en scène comme tels ?

- L'ampleur de la manifestation dépendra de la liste des communicants qui sera établie à la fin du mois de janvier 2016. Pour toute demande de renseignements ou proposition s'adresser, jusqu'au 20 janvier 2016 à :

Jean-Christophe Marcel

Professeur de sociologie à l'Université de Bourgogne

Membre du Centre Georges Chevrier, UMR CNRS 7366

jean-christophe.marcel@u-bourgogne.fr